

Règlement particulier du 10ème Tournoi Régional VOREPPE (TRV 2018) – Numéro d'autorisation en cours

- 1- Le tournoi se déroulera les **Samedi 05** et **Dimanche 06 mai 2018**, selon le règlement général des compétitions de la FFBaD, et sous la responsabilité du **Juge-Arbitre M Yacine DADSI** ainsi que son **adjoint M Vincent ARRIGONI**.
- 2- Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés auprès de la FFBaD, dès la catégorie « minime », classés dans les séries **R, D, P et NC** dans la limite de **84 joueurs en Simples, 48 paires en Mixtes et 100 paires en Doubles**. En cas de surnombre, la règle suivante sera appliquée : priorité aux inscriptions, accompagnées de leur règlement, classées en fonction de la date d'envoi (cachet de la poste faisant foi) et une liste d'attente sera constituée par ordre d'arrivée de l'inscription complète. En cas de réception tardive, l'organisateur se réserve le droit d'examiner et de retenir toute inscription dans l'intérêt du tournoi.
- 3- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement un joueur qui ne respecterait pas ce règlement.
- 4- Les catégories proposées sont les suivantes :

Simple Dame, Simple Homme, Double Dames, Double Hommes et Double Mixtes

La répartition des joueurs dans les différentes catégories sera établie en fonction du CPPH au 19 avril 2018 de chaque joueur, ou paire, selon la moyenne décroissante :

Elite - Excellence - Honneur - Promotion

Le Comité d'Organisation et le Juge-Arbitre se réservent la possibilité d'annuler ou de regrouper les séries en fonction du nombre de participants afin de garantir le bon déroulement du tournoi.

5- Les matchs se dérouleront en **poules de 3 en Simples** et de **4 en Doubles et Mixtes, avec 2 sortants par poule**. Le Comité d'Organisation se réserve le droit d'effectuer toute modification nécessaire au bon déroulement du tournoi, notamment selon le nombre d'inscrits, ceci en accord avec le Juge-Arbitre.

6- Les tableaux seront intégralement joués sur une même journée, finales incluses :

- les **Simples et Mixtes le Samedi**

- les **Doubles le Dimanche**

7- **Chaque joueur peut s'inscrire dans deux catégories maximum, sous réserve qu'elles ne soient pas jouées le même jour** : il ne sera ainsi pas possible de s'inscrire en Simple et en Mixte.

8- Le montant des droits d'engagement est fixé à **15 euros pour un tableau et 18 euros pour 2 tableaux (maximum), payable lors de l'inscription**, individuellement ou par club. Une attestation de paiement pourra être délivrée sur demande. Les droits d'inscription passés le délai de la date limite d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical, attestation de travail, etc.).

9- La gestion du tournoi sera assurée avec le logiciel BADPLUS.

10- Les **inscriptions complètes** devront parvenir par courrier au Comité d'Organisation le **mardi 17 avril 2018 au plus tard. Le tirage au sort aura lieu le dimanche 22 avril 2018**. Les têtes de séries et têtes de poules sont déterminées à partir du CPPH du 19 avril 2018.

11- Tous les joueurs devront se présenter à la table de pointage dès leur arrivée, et ce, chaque jour de la compétition. Tout joueur non licencié le jour de la compétition et qui jouerait quand même est passible d'une suspension sportive prononcée par la ligue Rhône-Alpes. Tout forfait non-justifié et intervenant après le tirage au sort est passible d'une suspension de 2 mois de toute compétition. Les documents justifiant un forfait doivent être envoyés au secrétariat de la ligue Rhône-Alpes dans les 5 jours qui suivent la compétition à sophie.bluy@badminton-aura.org **Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton, 37 route du Vercors, 38500 SAINT CASSIEN**,

12- Les volants sont à la charge des joueurs (partage), en accord avec le règlement général des compétitions. En cas de litige, le volant officiel est le Babolat Pro.

13- L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du Comité d'Organisation pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs ne pourront pas être lancés avec plus d'1 heure d'avance. La fin du tournoi est prévue à 20h00 le Samedi et 19h00 le Dimanche.

14- Tous les matchs se joueront en auto-arbitrage. Les cas de litiges seront examinés par le Juge-Arbitre.

15- Les joueurs auront droit à 3 mn de préparation, test de volants compris, après l'annonce de leur match. Si au bout de 5 mn un joueur ne s'est pas présenté sur le terrain, seul le Juge-Arbitre est habilité à reporter le match (en fonction du déroulement de la compétition) ou déclarer le joueur W.O.

16- Tout volant touchant un câble suspendu sera compté "LET". Tout volant touchant une autre infrastructure du gymnase sera compté "LET" au service, deux fois de suite maximum, et "FAUTE" en jeu.

17- Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est de 20 minutes (compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). Il pourra être réduit avec l'accord de l'intéressé.

18- Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi, pour quelque durée que ce soit, devra en informer la table de marque et le juge-arbitre et obtenir l'accord de ce dernier.

19- L'accès au terrain est réservé aux joueurs appelés à y jouer, au juge-arbitre, et aux membres du Comité d'organisation. Deux personnes par joueur sont autorisées à venir sur le terrain pour le coaching lors des arrêts de jeu à 11 et entre les sets. Le coaching entre les points n'est pas autorisé.

20- Le Comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de vols ou pertes d'objet sur le lieu de la compétition.

21- Une buvette sera à disposition des joueurs durant le déroulement du tournoi.

22- Il est recommandé d'être vigilant quant à la propreté du gymnase : pas de nourriture sur le sol sportif, la propreté des chaussures et l'utilisation des poubelles sont recommandées.

Yacine DADSI



Vincent ARRIGONI

